

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 9

Date de convocation : 22/6/2015

Présents : Criqui Jean-Marie (Maire), Jost Jean-Louis (1^{er} adjoint), Adam Jean-Marie, Diss Richard, Franck Céline, Hantsch Myriam, Kientz Patrick, Risch Francis, Schneider Laurent,

Pouvoir :

Absents : Muller Maurice, Simon Delphine

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 18 mai 2015. M. Risch indique qu'il ne s'est pas abstenu au point 2, mais qu'il était en faveur d'une étude. Le PV a été adopté par le conseil.

Désignation d'un secrétaire de séance : Francis RISCH

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la séance précédente et désignation d'un secrétaire de séance
2. Décisions Modificatives

Délibération n° DCM-2015-016**7. Finances locales****7.1 Décisions budgétaires****Décisions modificatives**

- Vu la facture émise en date du 03/06/2015 par la DRFIP (Direction des Finances Publiques d'Alsace) relative au remboursement de dégrèvement de taxes d'urbanisme d'un montant de 1 991 €,
- Considérant l'absence de crédits au compte 10223 « Taxe Locale d'Equipement » du budget primitif 2015,

Après délibération, le Conseil municipal décide :

1. **de voter** des crédits supplémentaires aux comptes suivants :

Dépenses d'investissement		
10223	Taxe Locale d'équipement	3 000,00
2135	Installation générale agencement	- 3 000,00
	Total	0,00

Vote à l'unanimité

CRIQUI Jean-Marie

JOST Jean-Louis

ADAM Jean-Marie

DISS Richard

FRANCK Céline

HANTSCH Myriam

KIENTZ Patrick

MULLER Maurice
(absent)

RISCH Francis

SCHNEIDER Laurent

SIMON Delphine
(absente)